

**Présentation santé Publique
Mont réal**

Le 8 Avril 2011

Thème :

**Réflexions sur l'intervention institutionnelle
en Santé et sécurité du travail**



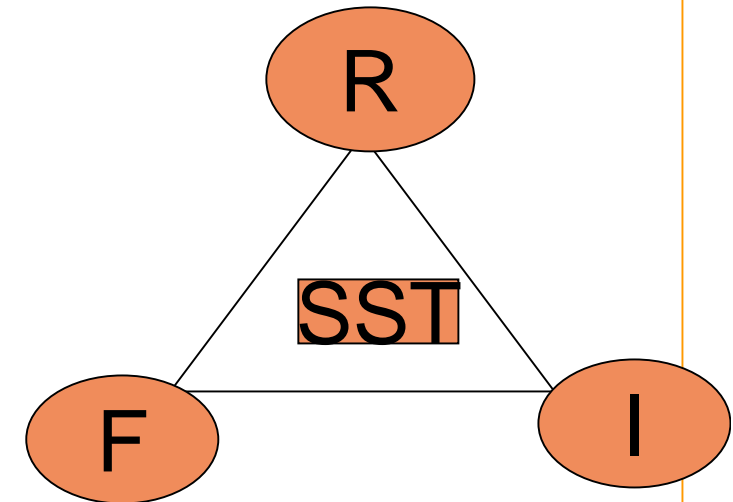
René Brunet

Chercheur au Laboratoire Ergonomie,
Epidémiologie en Santé au Travail (LEEST)

Unité associée à l'Institut de veille sanitaire (InVS)
UPRES EA 4336, IFR 132, UA, PRES L'UNAM
Yves Roquelaure directeur

Professeur associé à Université Angers

Conseiller en prévention MSA 49



Plan

1° Partie Introductive :

Une idée qui définit une posture contrefactuelle.

2° Partie les positionnements De l' intervention institutionnelle: Entre commande et demande.

3° Partie conclusive:

.



1° Partie

Introductive :

Une idée et des constats qui définissent une posture contrefactuelle.

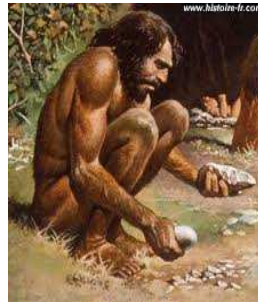


Une idée permanente

J'ai fait un rêve :

*la santé et la sécurité s'imposent comme une évidence au point
de de rendre facile
leurs prise en compte dans le travail et l'organisation
quotidiennement*

1°1 la sécurité, la santé, les dangers : des notions vieilles comme le monde



1-2 Travail, les dangers et les préventions évoluent

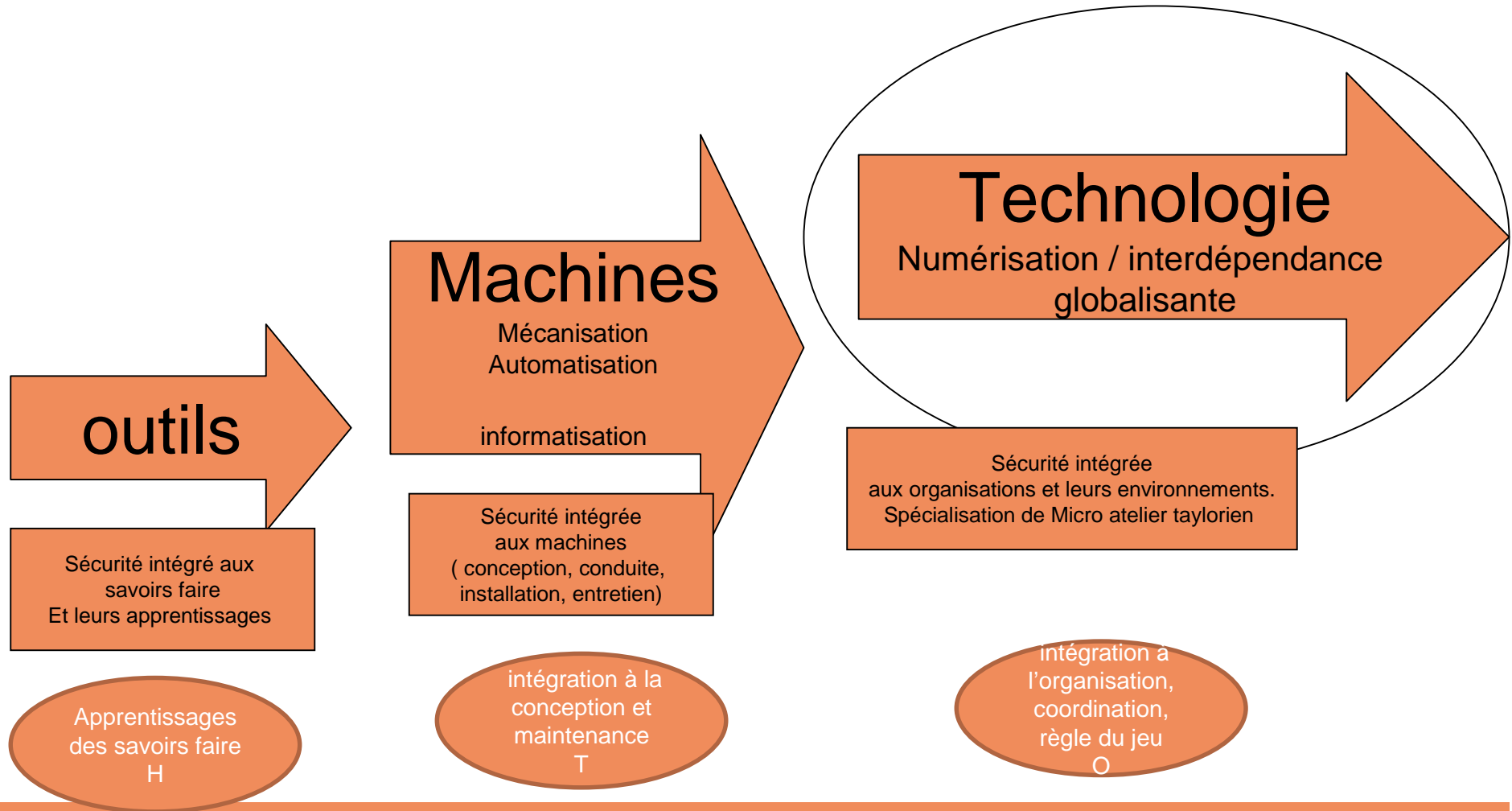
Les technologies s'immiscent de façon croissante entre l'homme et la matière (terre, animaux, produits ...)



Que veut dire travailler ?



L' évolution des dangers précède les solutions



1-3 il y a des décalages entre

La manière de voir
les dangers



La manière d'agir pour
prévenir

Les protections courroies,
cardans

Les vérifications périodiques

Les formations à la conduite,
l'entretien...

On prévient souvent en réaction, après que le dommage soit arrivé

Réduire ces décalages au départ ce n'est pas un souci de gestion, mais une affaire d'état

L'état est garant de l'intégrité physique et morale des personnes (sécurité)

fixe la
punition

Code pénal

organise la
réparation

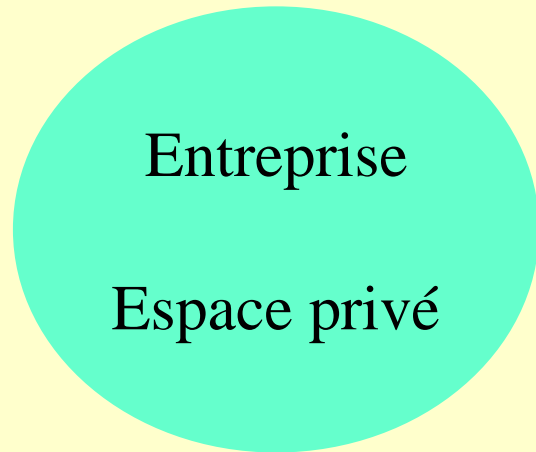
Code de
sécurité
sociale

organise la
prévention.

Code du
travail

1-4 Histoire de la Prévention des risques professionnels :

exprime les tensions entre les enjeux d'une gouvernance d'une entreprise et de la société;



Espace public l'ETAT.

La Santé et la sécurité du citoyen : une valeur à préserver.

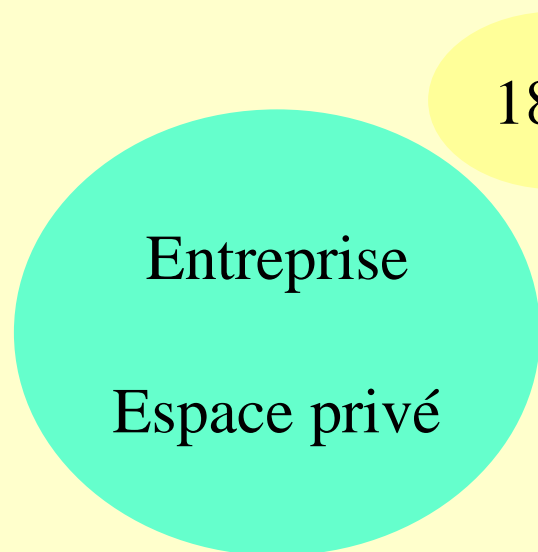
tension

Exister sur un marché



Vivre ensemble et maintenir l'Ordre public

Objectif du pouvoir public :
Les questions de Santé et Sécurité au travail soient intégrées dans les pratiques de gestion des entreprises.



1841

1898

1976.

Espace public l'ETAT.

La Santé et la sécurité du citoyen : une valeur socialement partagée

Exister sur un marché

Vivre ensemble et maintenir l'Ordre public

-Historique de la prévention SST

Début 19° conception libérale de la SST: elle relève du pouvoir gestionnaire de l'entreprise.

Intervention étatique dans le champ de la prévention SST

- **1810- 1813 décret impérial sur les établissements classés (population) et code des mineurs**
- **1841 -1892 -1993 mesures de sécurité pour les personnes vulnérables** 1898 le 9 Avril, mesures collectives à prendre dans le champ des conditions matériels, sécurité des locaux et des installations, des machines(étendues à l'ensemble des établissements industriels) .
- **1989 le 30 juin étendues aux exploitations agricoles et en 1906 aux exploitations commerciales.**
- **1913 ce décret :reprend les Mesures de sécurité et hygiène**

La réglementation suit l'évolution technique

- 1925 décret mesures de protection et de salubrité pour le BTP – décret du 1947 sur les appareil de levage- décret de 1965 BTP
-

La prévention intégrée à la conception

- **1976 et 1982 :Intégration de la sécurité dans l'organisation**
- (La formation des personnes, ouverture du CHS au CT, relation EI/EI, conception de travaux

prévention intégrer à la gestion de l'entreprise

- **1989 directive européenne et 1991 loi: Intégration de la SST dans le management**
- 1991 Evaluation des risques (code du travail L 230-2)
- 2001 Document unique (obligation de traçabilité et infraction)

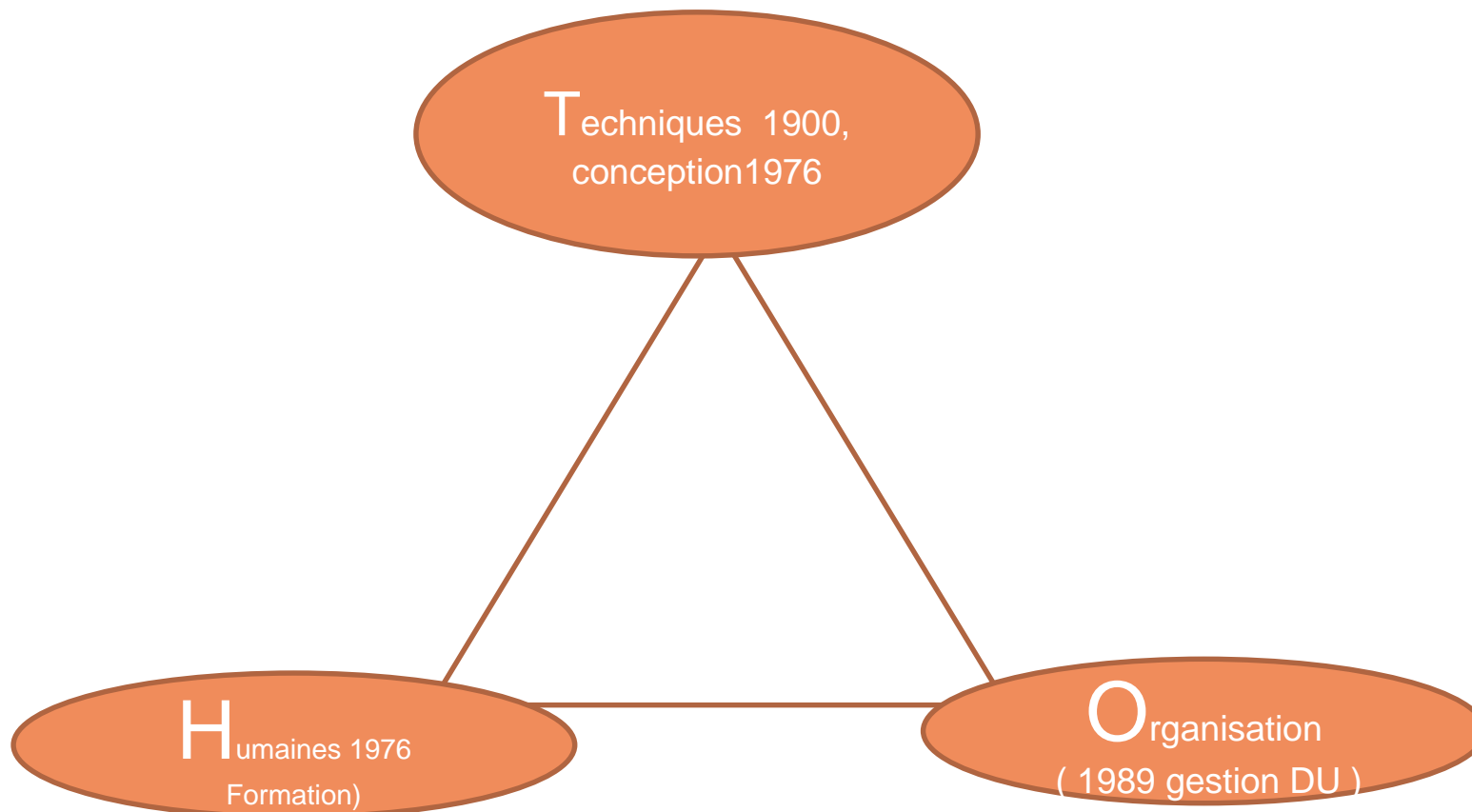
- Institutionnalisation de la Prévention

mise en place des pouvoirs de contrôle et de conseil externes à l'entreprise

- | | |
|---|---|
| → INSPECTION DU TRAVAIL | 1874 - 1892 |
| → Assurance obligatoire | 1898 |
| → Ministère du travail | 1900 |
| → Élaboration du code du travail | 1900 à 1912 |
| → Médecine du travail / service de santé au travail | 1942 ...réforme de la santé au travail 2011 |
| → CRAM | 1946 évolution en CARSAT 2010. |
| → OPPBTP | 1946 |
| → MSA (salariés agricoles) | 1972 et pour les exploitants agricole 2002. |
| → ANACT | 1973 |
| → AFSSA | 1997 |
| → AFSSET | 1997 |
| → IVS/ INVS | 1998 |
| → <u><i>mise en place des pouvoirs de contrôle et de conseil internes à l'entreprise:</i></u> | |
| → Le BIT Conseil la mise en place de CHS (3000) | 1928 |
| → Mise en place du CHS (entreprises 500 salariés et plus) | 1941- 1947 |
| → Mise en place CACT commission du CE | 1973 |
| → Elargissement des missions du CHS au CT | 1982 |
| → Droit d'expression | 1982 |
| → Obligation de négocier RPS | février 2010 |
| → La pénibilité et les retraites | en cours |

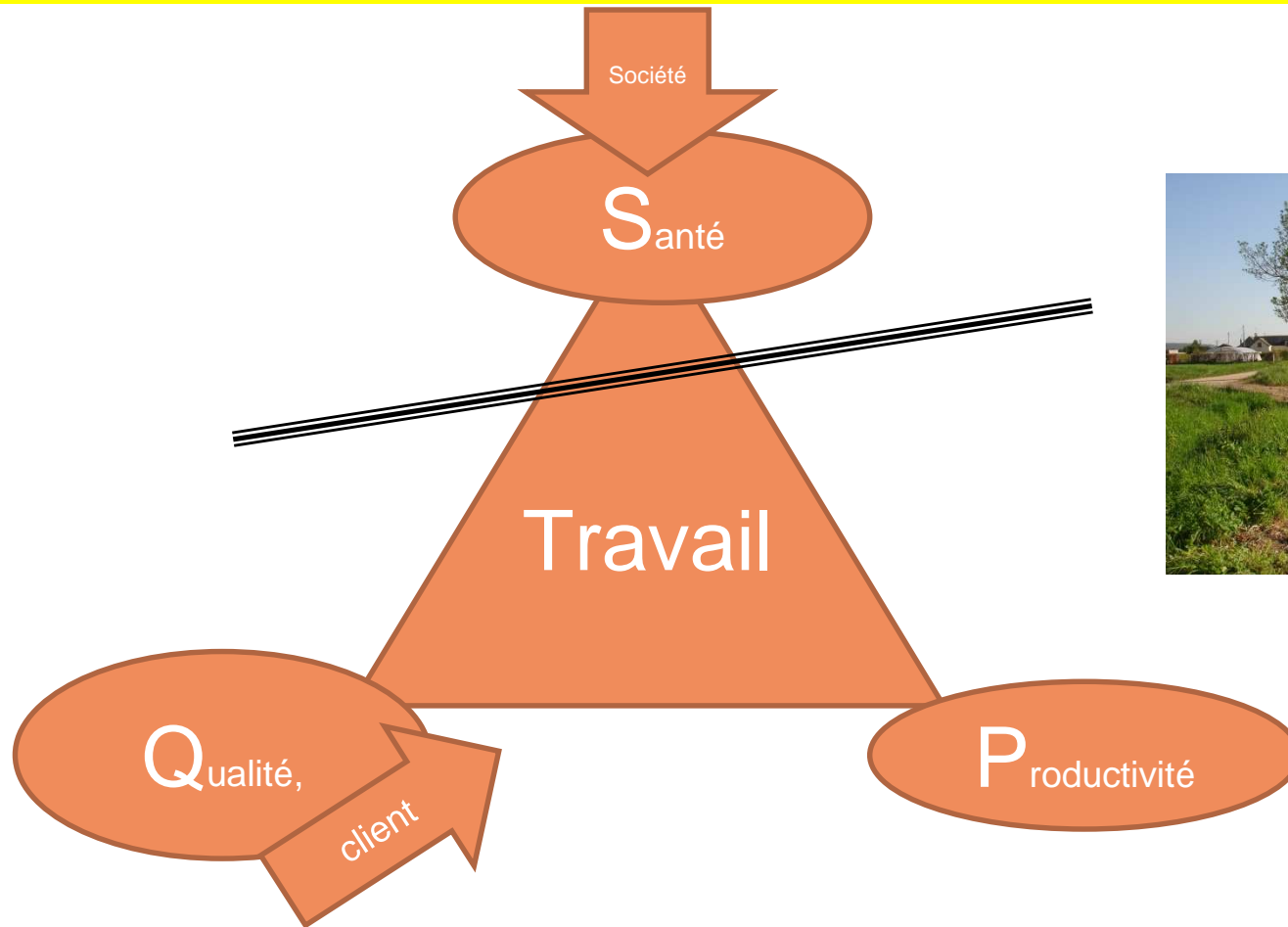
ANSES

1-5 ° Les mesures de prévention : sont initialement des initiatives externes qui s'imposent aux entreprises



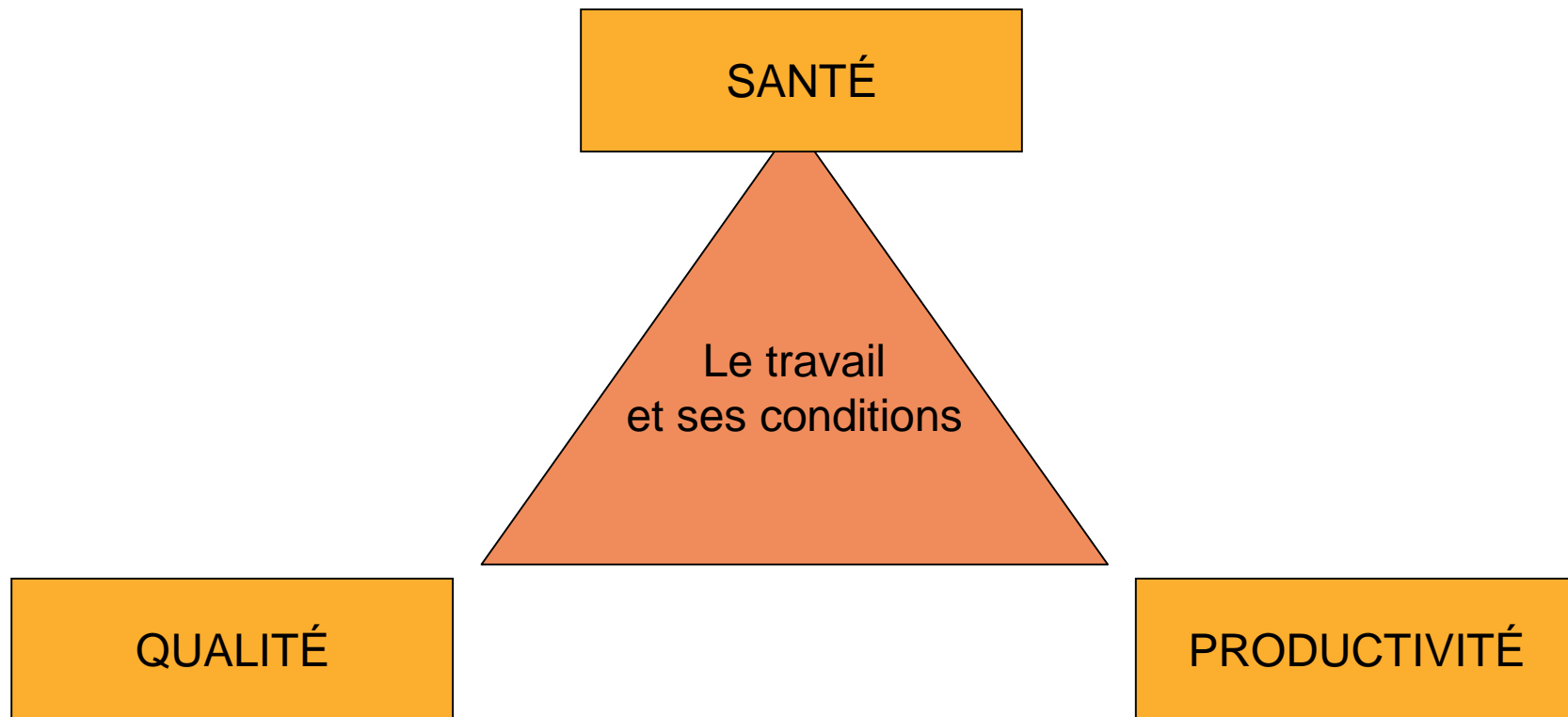
1-6 ° La santé : le tiers exclu du travail .

L'intégrer suppose de véritables apprentissages

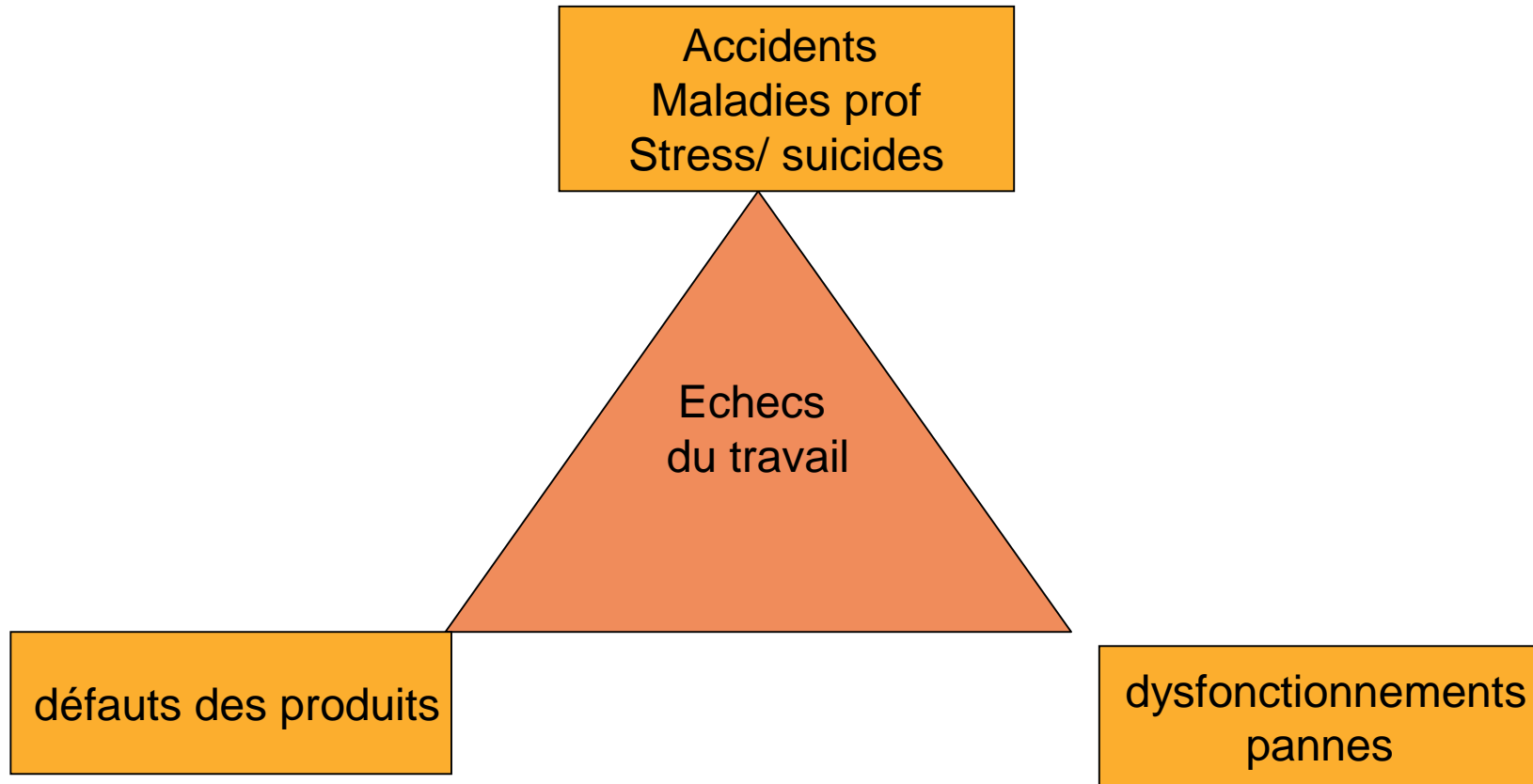


Le travail a un double effets

Des effets positifs



° Le travail et ses effets des effets négatifs.



2° Partie

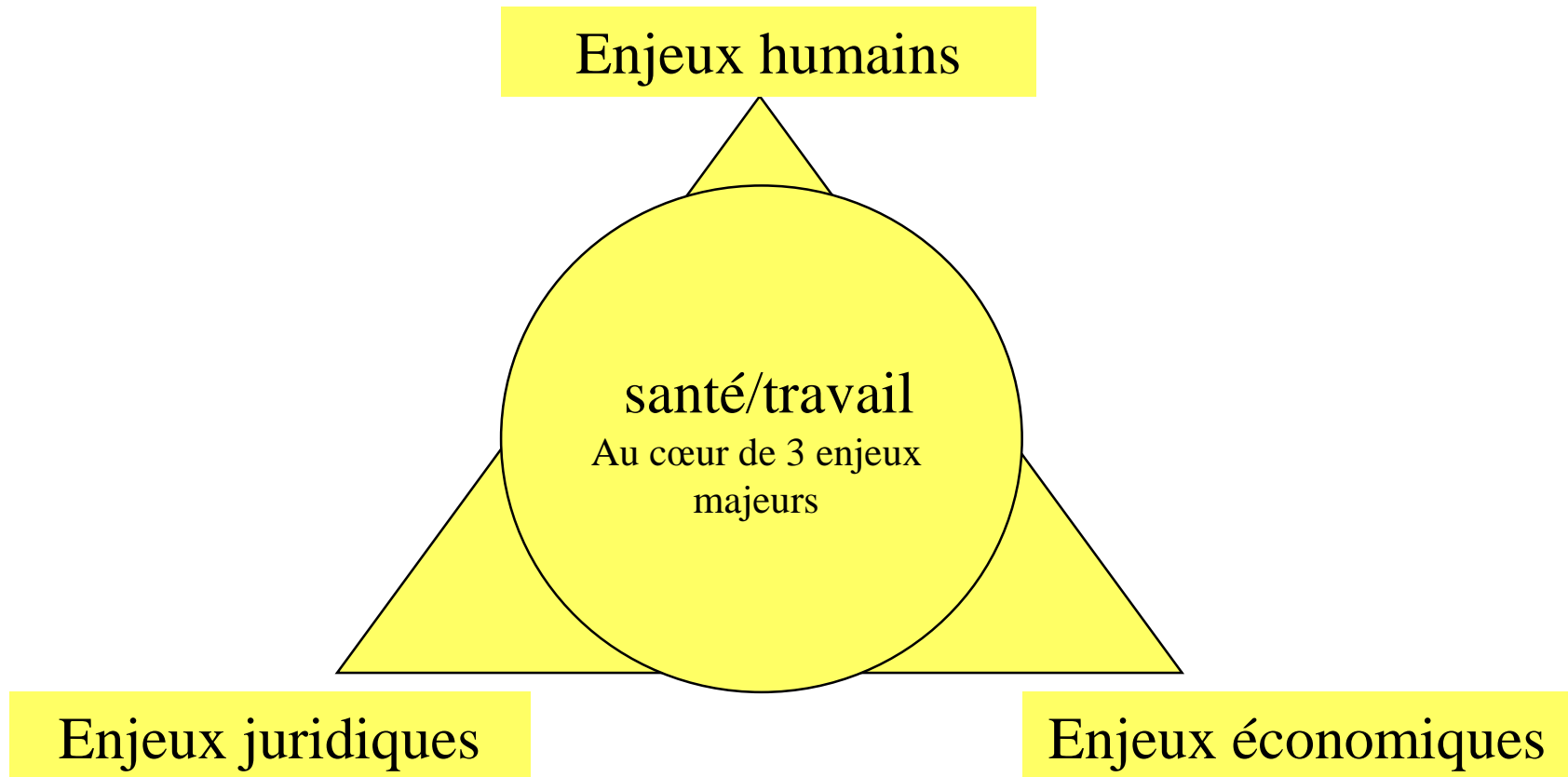
les positionnements

De l' intervention institutionnelle:

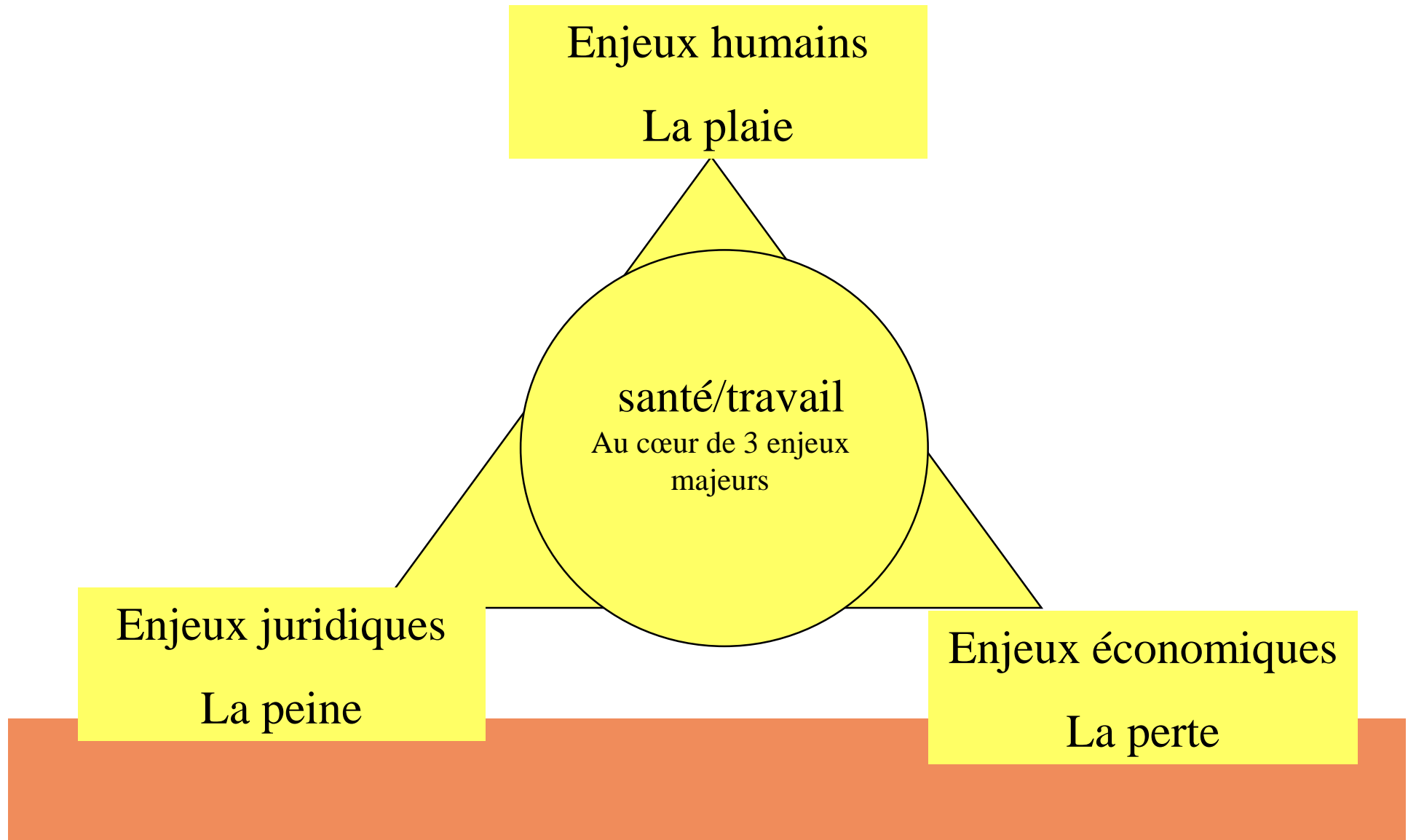
Entre commande et demande.



2-1 Intégrer les principaux enjeux du rapport santé/travail.



Intégrer les principaux enjeux de l'insécurité au travail.



2-2 Le positionnement

▴ Des institutions

et

▴ des acteurs institutionnels

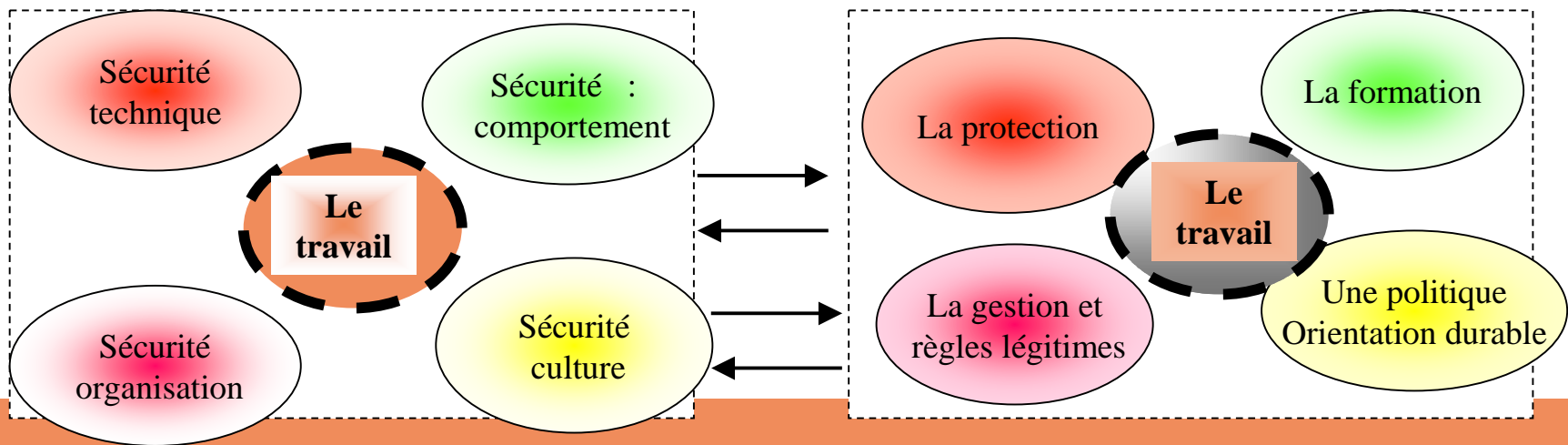
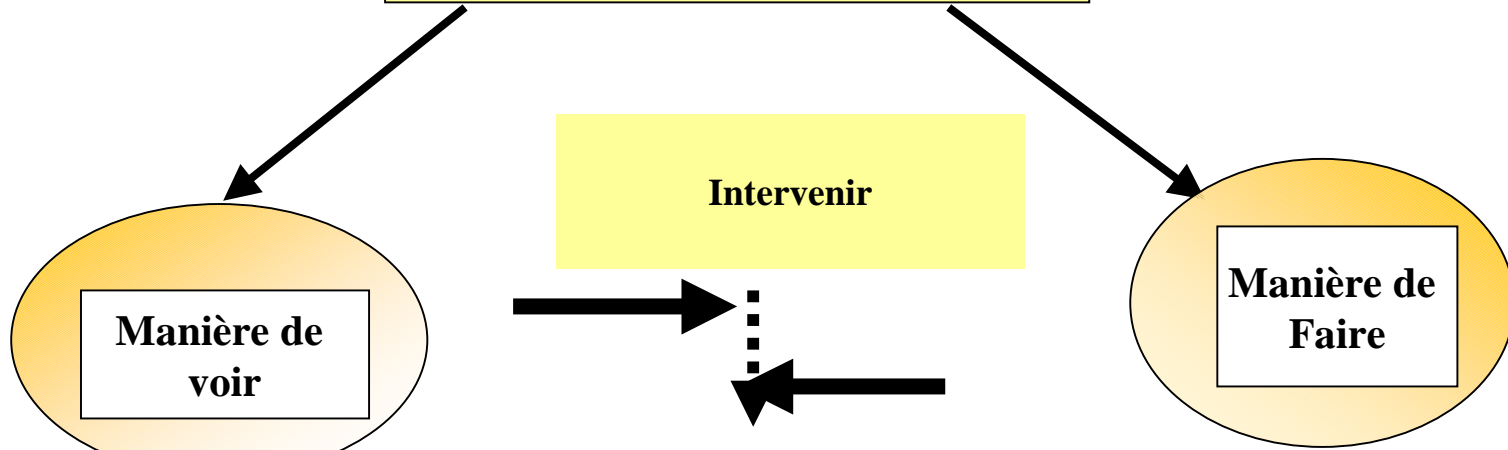
OBLIGATION
d'intervenir pour promouvoir la prévention en Santé Sécurité au travail

1-3 Prévention et intervention

Le sens des mots

Les enjeux du changement

Prévention



l'intervention

venir entre, l'action d'un tiers, deux sens

Action intentionnelle des hommes sur leur environnement

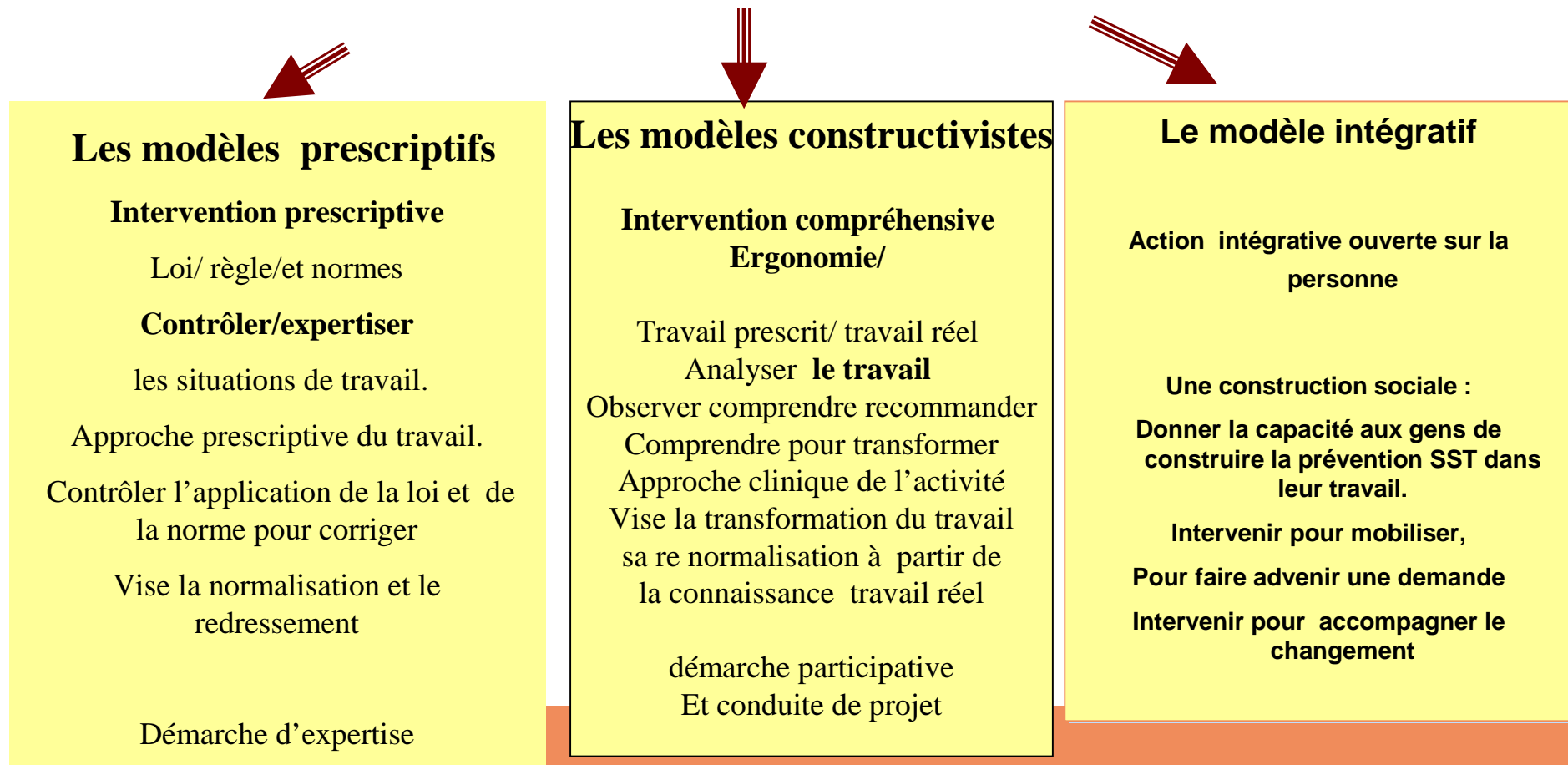
Infléchir l'ordre des choses

- **Par voie d'autorité,**
- **Immixtion,**
- **ingérence,**
- **intrusion**

- **Par voie de médiation**
- **Entremise**
- **Intercession**
- **Relation d'aide , d'appui, de concours**

1-4 Évolution des modèles d'intervention

Intervenir en Santé Sécurité au Travail



1-5 L'objet de la prévention en S S T: une construction sociale

et

La mission de la prévention des Risques Professionnels confiée à l'institution de prévention , est de contribuer à promouvoir la santé de l'homme au travail dans toutes les composantes définies par l'OMS et la Sécurité au Travail des Salariés Agricoles.

A cet effet, toutes les dimensions de l'entreprise, en particulier organisationnelles, humaines, sociales, technologiques, économiques, environnementales et réglementaires, doivent être prises en compte.

1-7 Spécificité de l'acteur institutionnel :

Agir avec et dans la durée

▲ création d'une demande

Agir à partir d'une commande pour créer une demande

▲ évolution de la demande

Agir à partir d'une demande pour la faire évoluer.

- ▲ La mission prescrite et les modèles dominants
- ▲ les conflits de logique entre la gestion d'une assurance et l'animation de la prévention
- ▲ Nécessité de persuader, faire la preuve par l'action et la restitution.

Spécificité du statut du conseiller des organismes de prévention : agir avec et dans la durée

▶ **Contrat marchand**

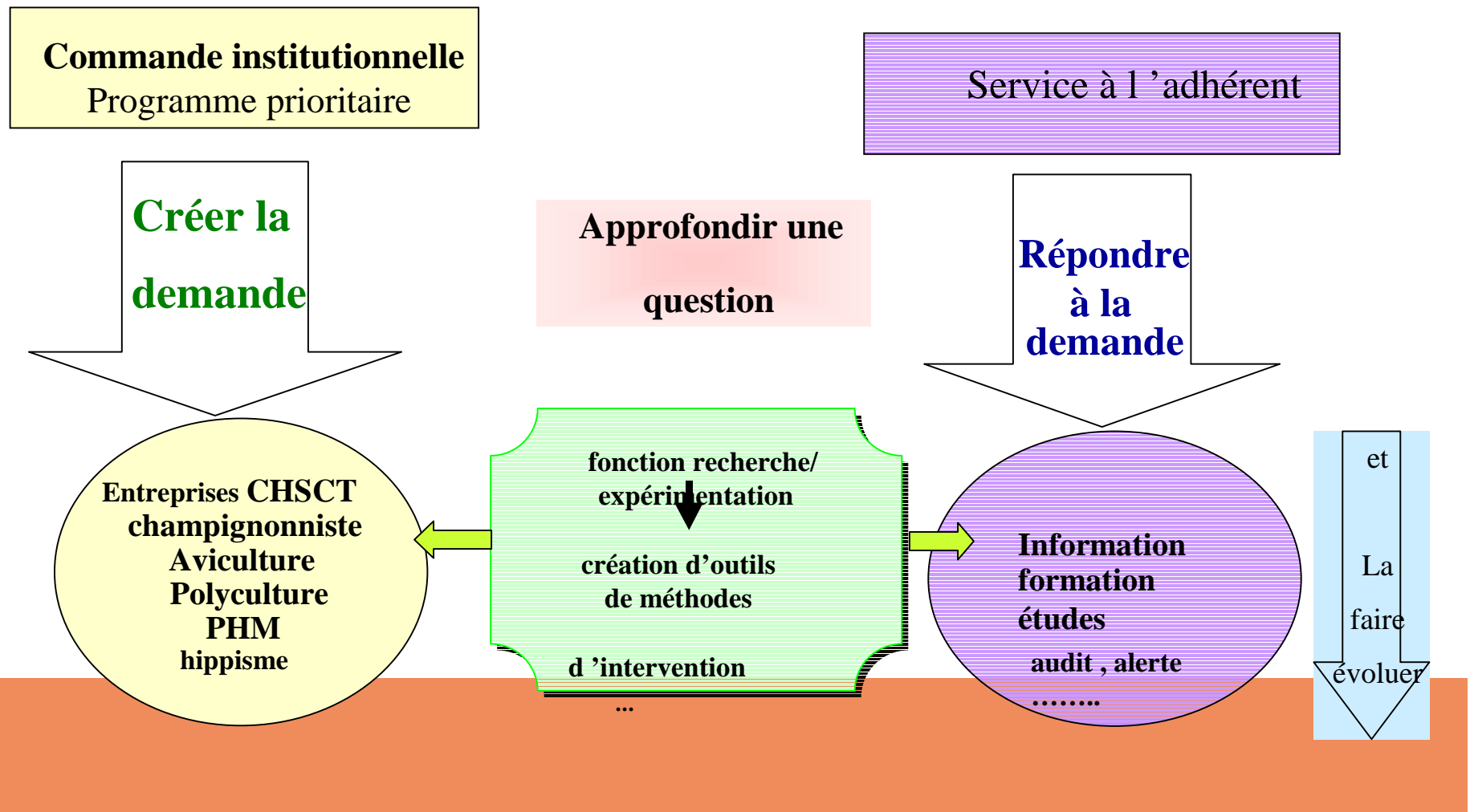
- ▶ Intervention ciblée délimitée
- ▶ doit être visible et rentable.
- ▶ propice à l'expertise

▶ **Contrat social**

- ▶ L'intervention dans la durée.
- ▶ Propice aux ajustement
aux opportunités
- ▶ Propice à l'accompagnement

Un exemple de La prévention en Agriculture

la politique de l'institution et le plan pluriannuel



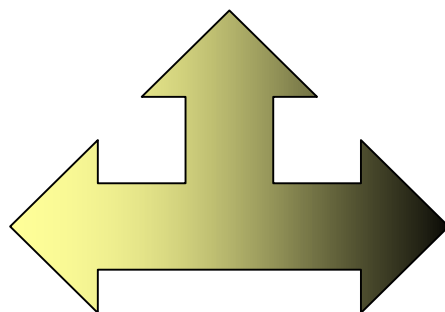
Trois leviers de l'intervention en SST

Institution

**Politique dans la durée et la
logique des programmes**

Entreprises - engagées

- leurs logiques
- leurs réseaux
- Leurs histoires



Objectifs de l'intervention

régulation sociale

**Compétence des acteurs,
compréhension du travail**

organisation du travail

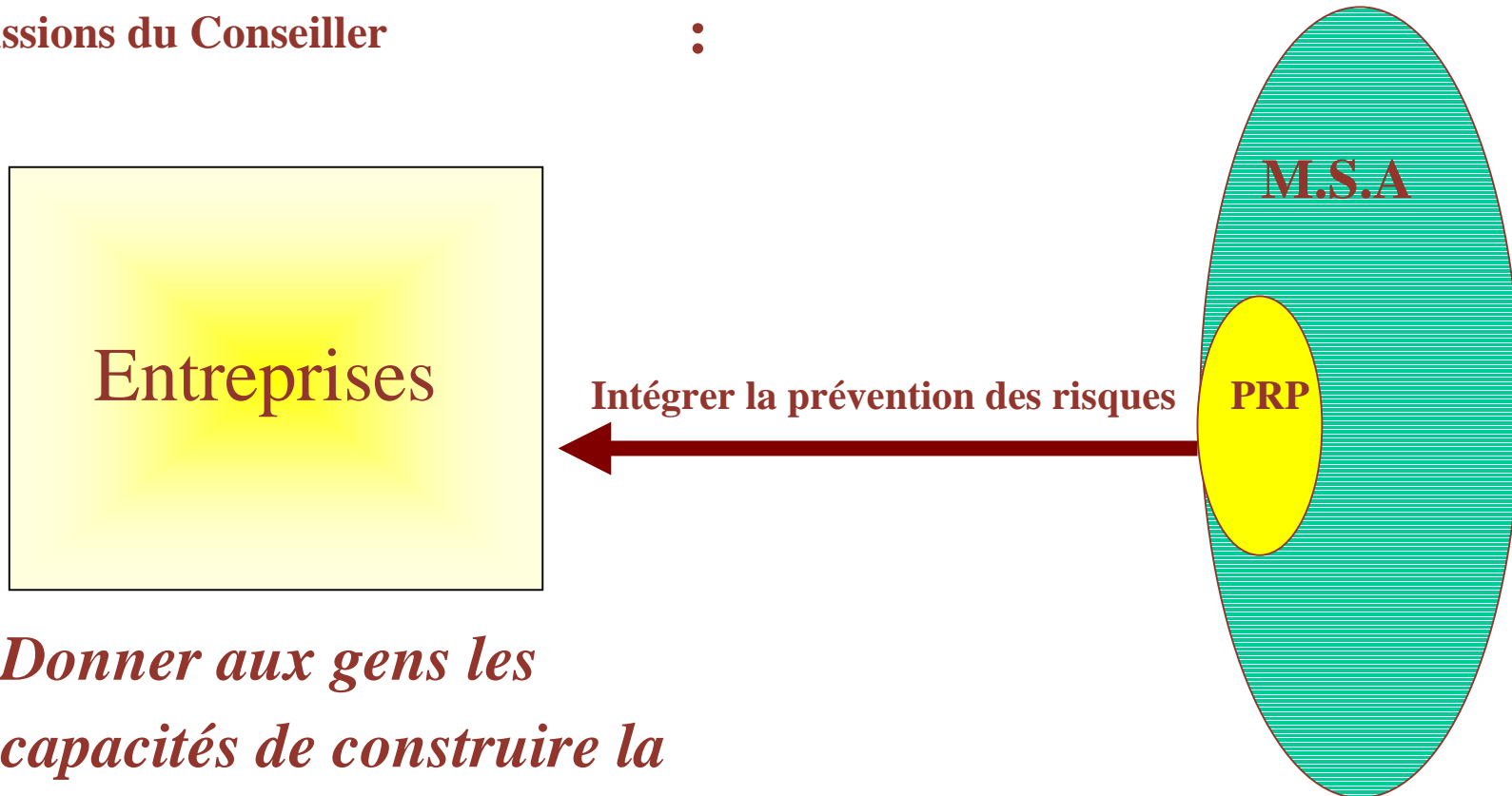
Des formes d'interventions acceptées et acceptables

Nécessité
Qu'elles soient

Définies et ajustées, réajustées
Emboîtées pour construire
un itinéraire intégratif.

1-8 Le sens de l'intégration pour les interventions depuis 1980

Les missions du Conseiller :

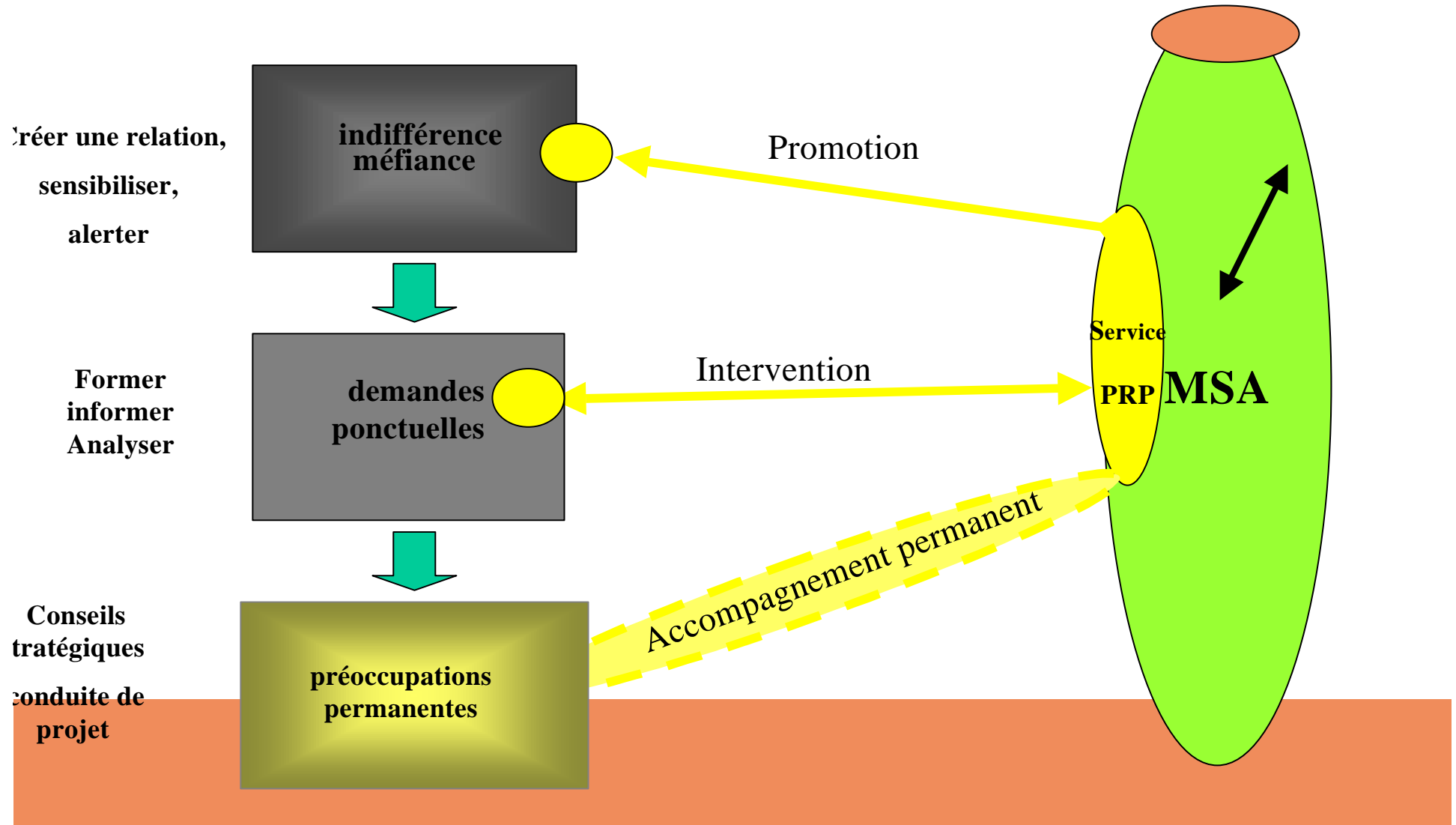


Donner aux gens les capacités de construire la prévention des risques dans leur travail .

Dynamiques des modes d'intervention

Entreprises

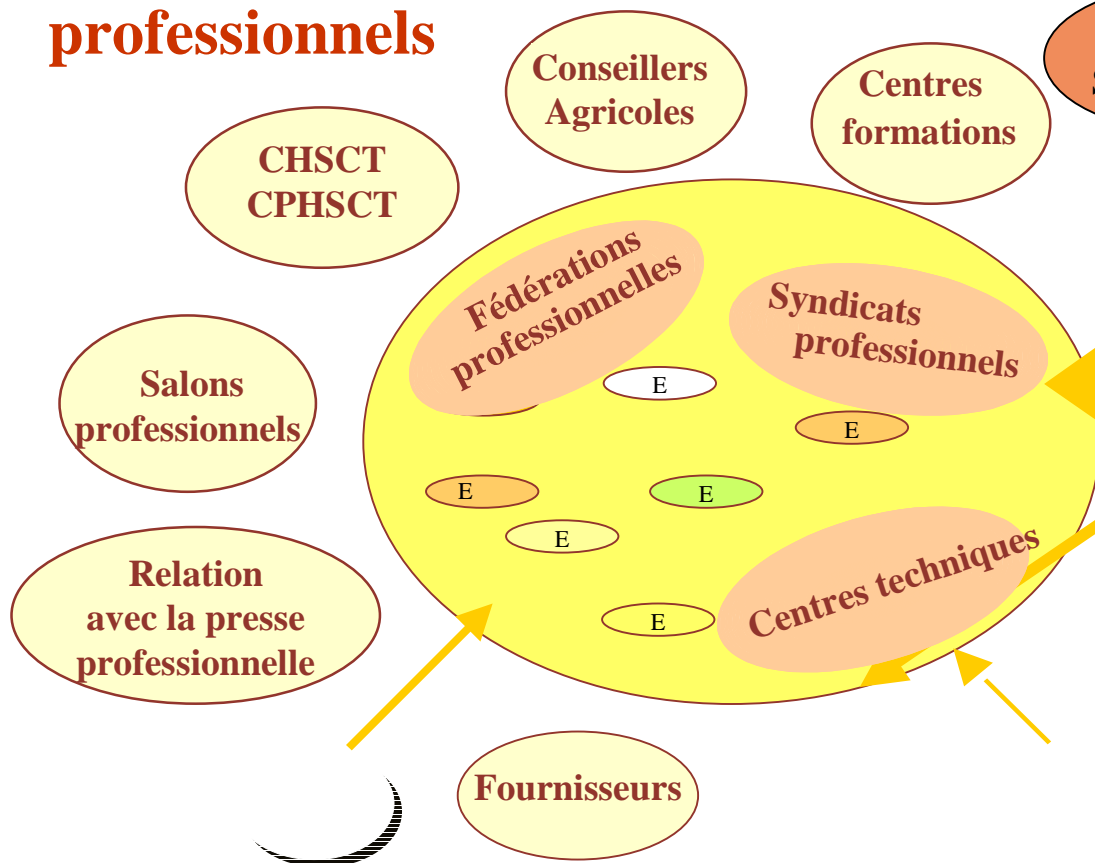
Institution



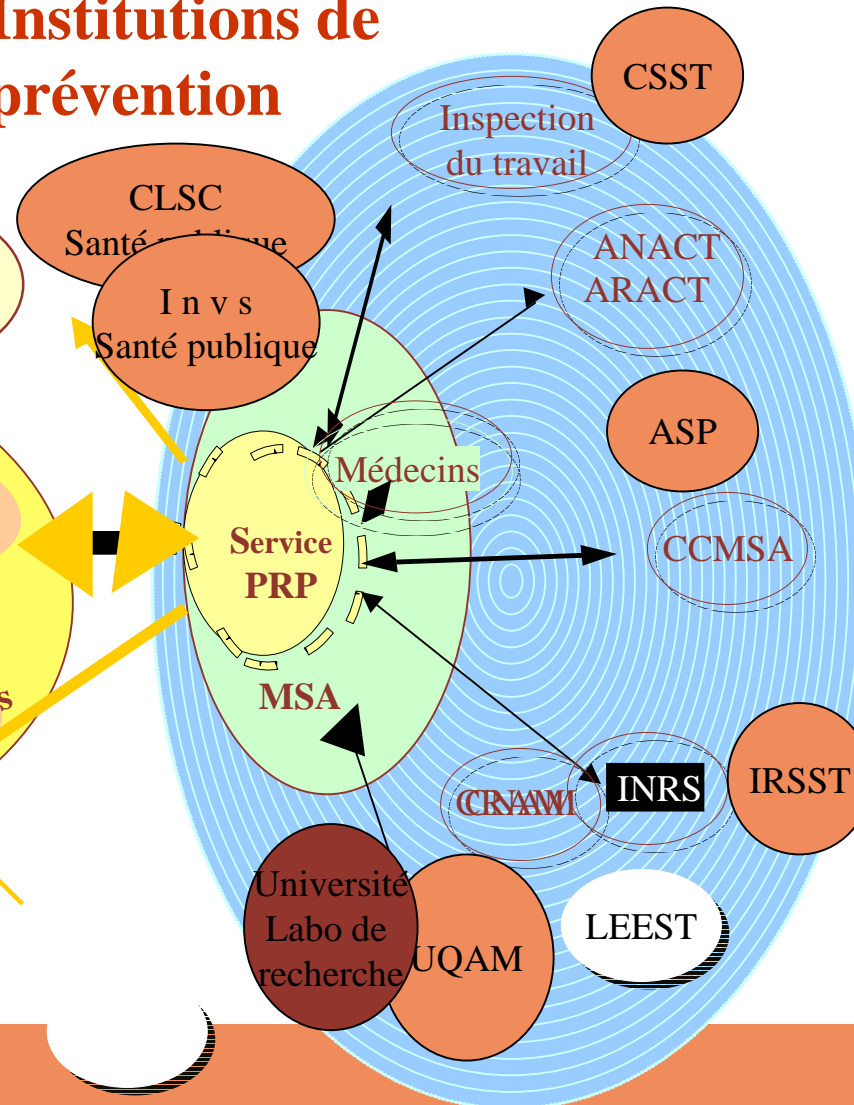
Intervenir dans les réseaux :

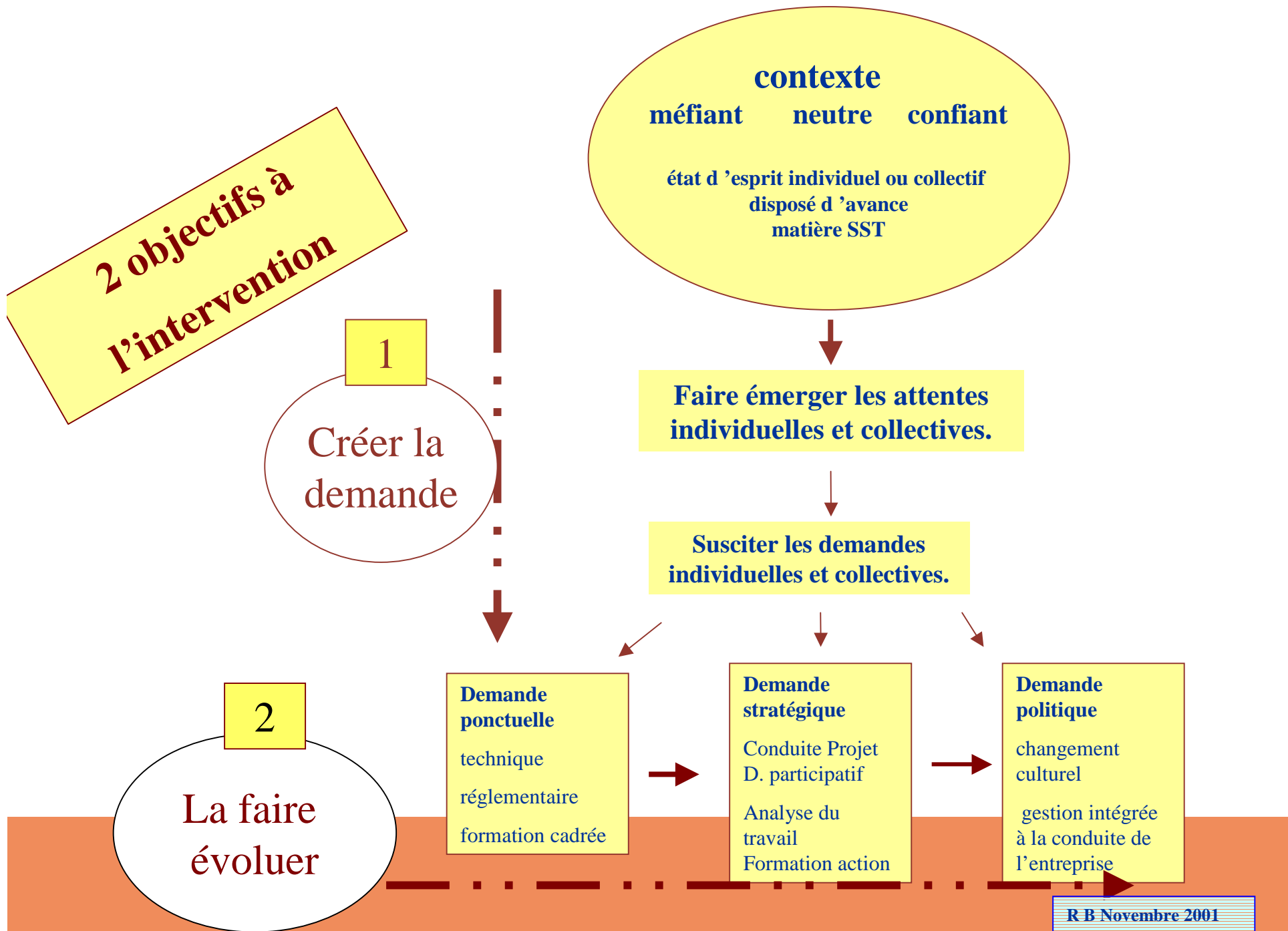
Les missions du Conseiller

Réseaux professionnels

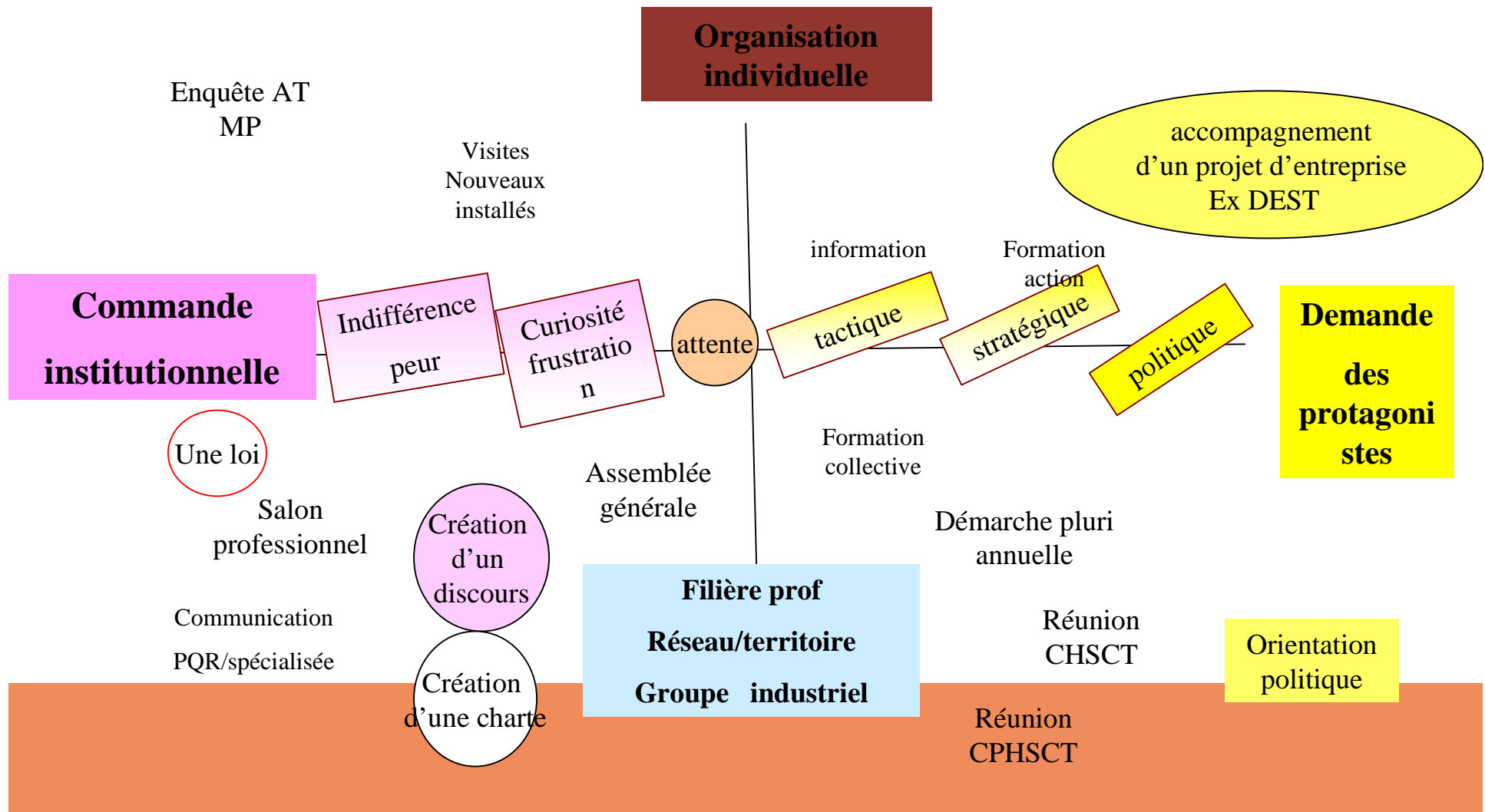


Institutions de prévention





Intervention intégrative : Construire les rapports commande / demande dans la durée



1-9 Intervenir en prévention : Les missions du conseiller

Intervenir en Santé Sécurité au Travail



Les modèles prescriptifs

Intervention prescriptive

Loi/ règle/et normes

Contrôler/expertiser

les situations de travail.

Approche prescriptive du travail.

Contrôler l'application de la loi et la norme pour corriger

Vise la normalisation et le redressement

Démarche d'expertise

Le modèle constructiviste

Intervention compréhensive Ergonomie/

Travail prescrit/ travail réel

Analyser **le travail**

Observer comprendre recommander

Approche clinique de l'activité

Vise la transformation du travail
sa re normalisation à partir de
la connaissance travail réel

démarche participative
Et de conduite de projet

Le modèle Intégratif

Action intégrative ouverte

Expérience/expérimentation .

Engager des transactions réflexives et dialogiques sur.et à partir des expériences du travail.

Approche clinique de l'expérience professionnelle. Vise la transformation du travail par le développement des protagonistes de la prévention

Transformer pour comprendre. (I F R)

Démarche expérimentale qui accompagne et médiatise

Intervenir en prévention : Quelles mesures et quels usages



Le modèle prescriptif

la mesure comme preuve qui légitime la prescription:

La mesure de l'écart par rapport à une norme/loi

Il y a une technique, des méthode et des compétences.

exemple : le port de charges manuelles, les limites de charges du chariot ect... la listes des vérifications périodiques.

Posture d'autorité : expert/ enjeu juridique et économique.

Posture de médiation: pédagogue de la norme pour la faire accepter comme pratique de gestion.

La mesure comme preuve légitime et crédibilise le nouveau conseiller...



**Le modèle
constructiviste**



**Le modèle
Intégratif**

Intervenir en prévention :
Quelles mesures et quels usages



**Les modèles
prescriptifs**

Le modèle constructiviste
La mesure comme épreuve au service
d'une construction sociale de la
Prévention. (la mesure travaille les
représentations, les pratiques et
les modes de relations)

**Le modèle
Intégratif**

**Enjeu: construire la mesure pour
comprendre le rapport santé /travail.**
C'est une entreprise de recherche
dans l'intervention.(ex la scie/)

**Enjeu: faire évoluer les représentations
et les modes de relation(juxtapositif, coopératif, collaboratif)**
C'est une entreprise de communication
mais surtout de formation de compétence.(ex le poumon du fermier)

**Enjeu : faire évoluer les modes de gestion de la prévention
influencer les décisions de
transformation de la situation et
d'évolution de l'organisation (ex)**

Intervenir en prévention : Quelles mesures et quels usages



Les modèles prescriptifs

Le modèle Intégratif

- ▶ Les mesures éprouvées au service d'un projet intégratif (éducatif)
- ▶ Approche clinique de l'expérience professionnelle. Vise la transformation du travail par le développement des protagonistes de la prévention.

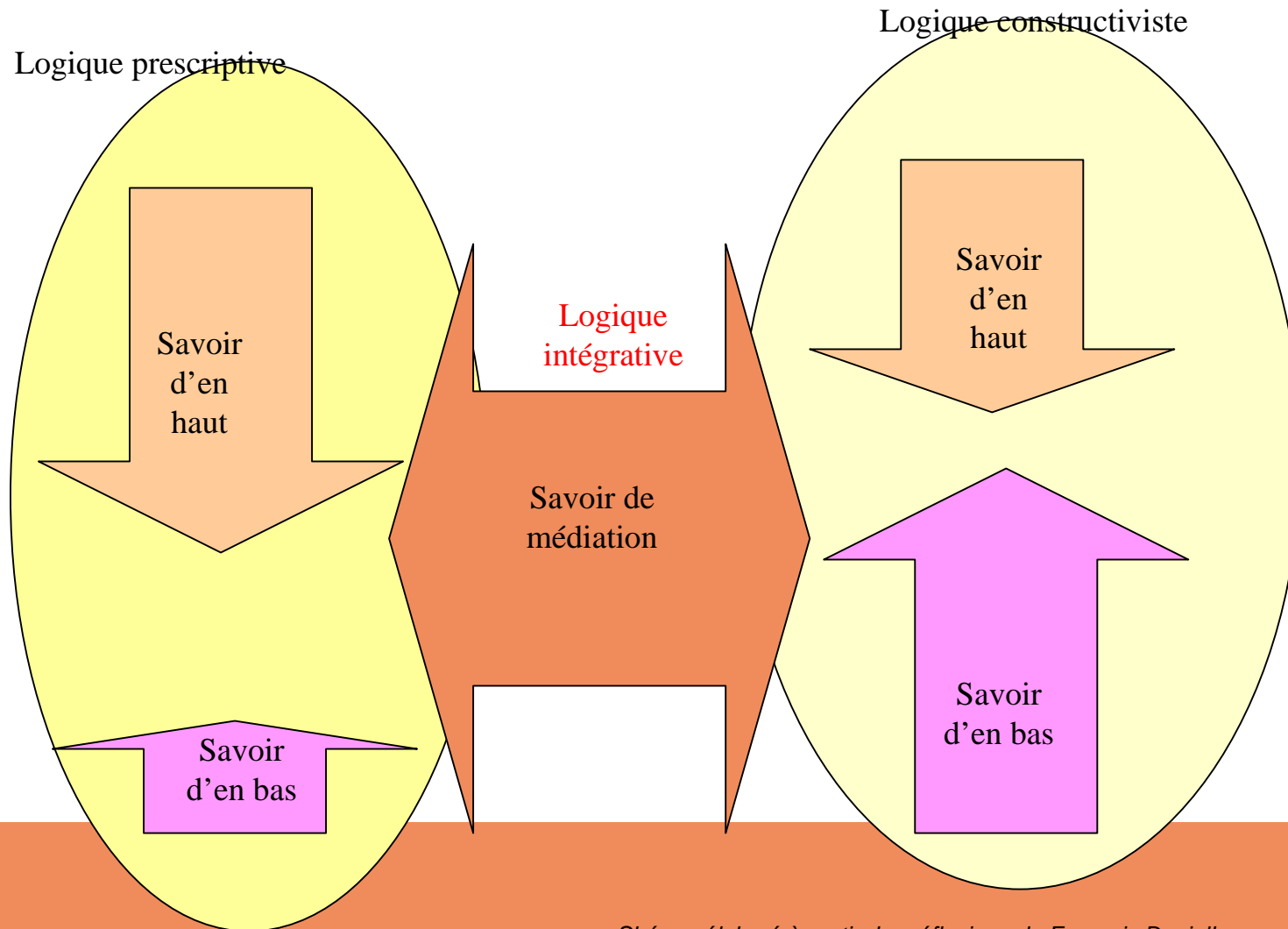
Réflexions sur les mesures (variable nominale et variables numériques) -fonctions (d'évaluation, de contrôle , de gestion) -processuelle (construire, fixer, ré élaborer) pour accompagner l'évolution du projet d'entreprise.

Trois temps :

- ▶ le temps de la prise de consciences **des acteurs stratégiques** (rapport santé /travail par rapport aux 3 enjeux majeurs).(*exemple prévision cotisation*)
 - ▶ Le temps de la construction d'un projet d'entreprise (10 ans) (ex DEST)
 - ▶ Le temps du développement des apprentissages et des modes de régulations par expérimentation et mise en œuvre
- .(I/ R F). influencer les décisions : « **de transformation des situations-d'évolution de l'organisation- des missions exercées** (ex AT) »

Le modèle constructiviste

1-10 Approche par les savoirs



Shéma élaboré à partir des réflexions de François Daniellou.

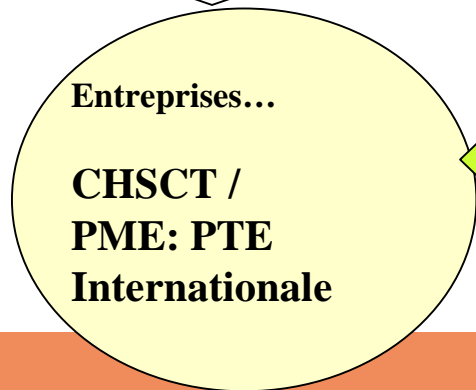
3° Partie
conclusive:



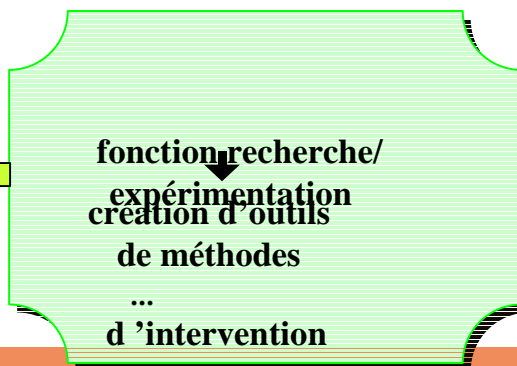
Rechercher un positionnement
Pour articuler et différencier la logique
de l' action publique et la logique du marché

Commande institutionnelle
Programme prioritaire

Créer la
demande

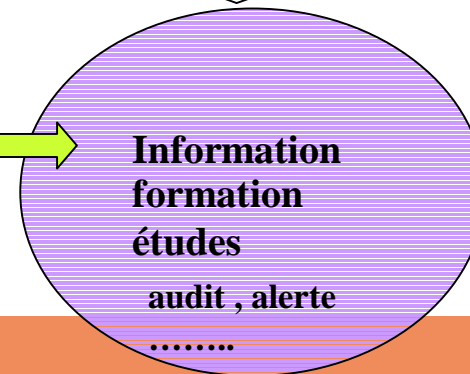


Approfondir une
question



Service aux adhérents
ou aux clients?

Répondre
à la
demande



et
La
faire
évoluer

3- Réponses à vos demandes d'information:

